



Fraude sur une carte de credit

Par **Maryam_old**, le **03/10/2007** à **23:32**

Bonjour,

J'ai fréquenté un ami en qui j'avais confiance, par mégarde je lui ai laissé une carte de credit au porteur (la signature suffit pour payer) avec laquelle il a fait des achats. J'ai déclaré le vol de la carte auprès de l'organisme qui a fait opposition. Je leur ai expliqué que ce n'était pas moi qui avait fait les achats donc ils m'ont demandé d'envoyer une copie du depot de plainte pour éviter toutes charges contre moi. Mon ami étant un repris de justice, je ne suis pas allé au bout de ma démarche. Il ne travail pas et ses parents m'ont garantie les paiements de la dette, ils m'ont déjà versé 2000€ mais il reste la moitié et ils ne veulent plus payer. Lui s'est engagé a me rembourser dès qu'il le pouvait mais cela fait maintenant 6 mois que je ne perçoit rien et mes ressources ne me permettent pas de payer l'organisme.

Que puis-je faire? Puis-je me retourner contre ses parents qui m'ont persuadé de ne pas porter plainte?

Merci d'avance